

**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse  
**Herausgeber:** Union syndicale suisse  
**Band:** 28 (1936)  
**Heft:** 9  
  
**Rubrik:** Mouvement ouvrier

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 10.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

neille Mertens (Belgique) et Rudolphe Tayerlé (Tchécoslovaquie). Pour remplacer le collègue Schorch (Autriche) démissionnaire, le congrès a élu à une grande majorité E. Kupers (Hollande). Comme vérificateurs ont été confirmés les collègues G. Buisson (France) et M. Meister (Suisse); nouveau membre: Elvin (Grande-Bretagne), suppléant: Krier (Luxembourg). Le prochain congrès a été prévu à Prague en 1939.

Le président put clore le congrès samedi à 18 heures en remerciant tous les participants pour le sérieux dont ils firent preuve durant les 4 jours de délibérations. Meister et Mertens félicitèrent le président pour la façon distinguée dont il dirigea les débats. Ils remercièrent chaleureusement les représentants des syndicats de Londres pour l'excellente organisation du congrès et pour la peine qu'ils se donnèrent afin de faciliter le séjour des congressistes dans la capitale britannique. Une vigoureuse Internationale, chantée dans toutes les langues représentées au congrès, marqua le point final.

C.S.

## Mouvement ouvrier.

### Les organisations ouvrières suisses.

Comme les années précédentes, nous donnons ci-dessous les effectifs des fédérations principales des organisations ouvrières suisses. Les chiffres concernent partout les effectifs à la fin de l'année indiquée.

Sont affiliées à l'Union syndicale suisse:

	Effectifs	en %
	1934	1935
Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers	64,566	63,756
Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment	41,933	42,352
Fédération des cheminots	35,729	34,631
Fédération des ouvriers du commerce, des transports et de l'alimentation	22,140	22,573
Fédération du personnel des services publics	19,479	20,004
Fédération des employés des postes, téléphones et télégraphes	8,596	8,534
Fédération des ouvriers du textile en fabrique	8,814	7,872
Fédération des typographes	7,101	7,154
Fédération des fonctionnaires postaux	3,810	3,774
Fédération des ouvriers de l'industrie du vêtement et de l'équipement	2,798	2,401
Fédération des fonctionnaires des postes, téléphones et télégraphes	1,991	1,998
Fédération des lithographes	1,617	1,643
Fédération des ouvriers du textile à domicile	1,571	1,511
Fédération des relieurs	1,591	1,617
Fédération du personnel de la broderie	1,403	1,270
Fédération des chapeliers	288	280
	223,427	221,370
		100,0

La statistique de l'Union syndicale suisse sur ses fédérations affiliées étant publiée dans le présent numéro, nous jugeons inutile de commenter plus en détail ces chiffres. Les modifications survenues de la fin 1934 à la fin 1935 sont minimes. L'effectif total des fédérations a diminué de 2058 unités, ce qui représente un recul de 0,9 pour cent. Nous relatons dans la statistique les raisons de ce recul. Sur l'effectif total en 1935, le 31,1 pour cent des membres appartient aux fédérations du personnel des administrations et entreprises publiques et le 68,9 pour cent aux fédérations des ouvriers et employés de l'industrie privée.

L'Union fédérative du personnel des entreprises et des administrations publiques englobe les fédérations suivantes, dont la majeure partie est également organisée dans l'Union syndicale suisse:

	Effectifs	en %
	1934	1935
* Fédération des cheminots . . . . .	35,729	34,631
* Fédération du personnel des services publics . . . . .	19,479	20,004
* Fédération des employés des P.T.T. . . . .	8,596	8,534
* Fédération des fonctionnaires postaux . . . . .	3,810	3,774
Fédération des buralistes postaux . . . . .	2,829	2,819
Fédération des employés des douanes . . . . .	2,150	2,225
* Fédération des fonctionnaires des télégraphes et téléphones . . . . .	1,991	1,998
Fédération des fonctionnaires des administrations centrales fédérales . . . . .	1,358	1,358
Fédération des fonctionnaires des douanes . . . . .	804	785
* Fédération des ouvriers métallurgistes et horlogers (groupe des fabriques d'armes et de munitions) . . . . .	400	400
	77,146	76,528
		100,0

\* Affiliées à l'Union syndicale suisse.

Parmi les membres de l'Union fédérative, 7187 ou 9,4 pour cent seulement ne sont pas affiliées à l'Union syndicale suisse.

L'organisation centrale des employés, la Fédération des sociétés suisses d'employés, est composée des associations suivantes:

	Effectifs	en %
	1934	1935
Société suisse des commerçants . . . . .	37,129	37,183
Fédération suisse des contremaîtres . . . . .	7,162	7,122
Association suisse des employés de banques . . . . .	6,300	6,300
Union Helvetia . . . . .	5,504	5,458
Fédération des sociétés d'employés de l'industrie des machines électriques et des industries annexes . . . . .	2,317	2,000
Association suisse des voyageurs de commerce «Hermes» . . . . .	1,300	1,300
Association suisse des artistes-musiciens . . . . .	782	785
Fédération suisse des contremaîtres du bâtiment . . . . .	490	450
Société technique, Baden . . . . .	—	—
Association suisse des aides-géomètres . . . . .	195	212
	61,179	60,810
		100,0

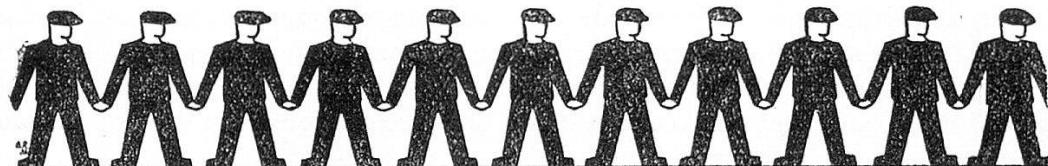
Au début de 1936, la «Fédération des sociétés d'employés de l'industrie des machines électriques et des industries annexes» a démissionné de la Fédération des sociétés suisses d'employés. On sait que cette fédération était depuis long-temps déjà en conflit avec la F.S.E. et son attitude a pris le caractère d'une opposition très nette, surtout à l'occasion de l'action en faveur de l'initiative de crise. Il n'y a là rien de très étonnant, du fait que cette fédération des employés de l'industrie des machines est composée du personnel de quelques grandes entreprises qui subit très fortement l'influence du patronat.

A part ces trois fédérations principales, il existe encore les fédérations syndicales suisses suivantes:

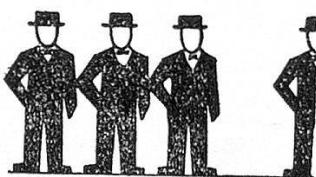
	Effectifs	en %
	1934	1935
Union nationale chrétienne sociale . . . . .	41,305	40,507
Fédération des ouvriers et employés évangéliques . . . . .	12,280	12,795
Union syndicale suisse des ouvriers indépendants . . . . .	3,600 *	4,009 *
	57,185	57,311

\* Effectifs des caisses de chômage.

En 1935, l'Union nationale chrétienne sociale a perdu 798 membres ou le 1,9 pour cent de ses effectifs, probablement à la suite de la crise. Par contre la Fédération des ouvriers et employés évangéliques accuse une légère hausse. L'Union syndicale suisse des ouvriers indépendants n'établissant pas de statistique sur ses effectifs, nous nous basons sur les chiffres officiels se rapportant à sa caisse d'assurance-chômage. Il est vrai que ces chiffres ne concordent pas exactement avec l'effectif de la fédération, car les membres de la caisse ne sont pas tous affiliés à la fédération et, d'autre part, une partie des membres sont assurés auprès des caisses paritaires.

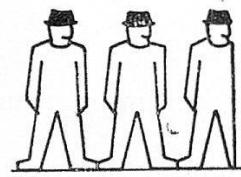


Union syndicale suisse (1 silhouette = 20,000 membres)



F. S. E.

(Union fédérative, mais non dans l'Union syndicale suisse)



Autres fédérations

Dans les fédérations suisses citées plus haut, on compte 346,678 ouvriers, employés et fonctionnaires organisés. Sur ce chiffre, l'Union syndicale suisse en compte le 63,9 pour cent, les fédérations de l'Union fédérative non affiliées à l'Union syndicale le 2,1 pour cent, les fédérations d'employés le 17,5 pour cent, l'Union nationale chrétienne sociale le 11,7 pour cent, les ouvriers et employés évangéliques le 3,7 pour cent, et l'Union syndicale des ouvriers indépendants le 1,1 pour cent. A part ces organisations syndicales centrales, il existe encore nombre de petites associations professionnelles qui n'ont pas adhéré à une organisation centrale.

## Conditions de travail.

### Les salaires des ouvriers victimes d'accident en 1935.

Il ressort de la statistique des salaires établie par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail sur la base des salaires des ouvriers victimes d'accident, qu'il y a eu régression sur toute la ligne en 1935. Pour les ouvriers qualifiés et non qualifiés qui représentent la majeure partie des salariés, le recul du salaire journalier est de 3 pour cent et celui du salaire horaire de 2 pour cent. C'est la première fois depuis la crise que la statistique enregistre une baisse des salaires de cette envergure. Ces résultats sont plus près de la réalité que ceux de l'année dernière qui accusaient même une augmentation du salaire moyen. La réduction des salaires est actuellement d'autant plus sensible que depuis le mois de juillet de l'année dernière l'indice du coût de la vie a augmenté de 3,2 pour cent.

Dans nos rapports précédents sur cette statistique des salaires, nous avons toujours recommandé à nos lecteurs de faire toute réserve quant aux résultats, car les données ne concernant que des ouvriers victimes d'accident ne répondent